

L'HOMME DE LA ROCHE. CHRONIQUE

ABONNEMENT. — ANNONCES.

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour un an. . . 16 francs.

Pour six mois. . . 8

Pour trois mois. . . 4

On s'abonne, à Lyon, au Bureau du Journal,

Rue Mercière, 58 au 1^{er}.

DE LA VILLE DE LYON,

PARAISANT LE DIMANCHE ET LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE

ADMINISTRATION. — RÉDACTION.

Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de L'HOMME DE LA ROCHE doit être adressé au Bureau du Journal, grande rue Mercière, 58, au 1^{er}. Une boîte est placée à la porte.

On rendra compte de tous les ouvrages dont 2 exemplaires seront déposés au Bureau.

Journal des intérêts locaux et du département du Rhône. — Extrait des journaux. — Faits divers. — Littérature. — Théâtres. — Tribunaux. — Variétés. — Modes et Annonces. — Lithographies, etc.

CHRONIQUE LOCALE.

Le Maire de la ville de la Guillotière, donne avis que la samedi 28 courant, à midi, il sera procédé pardevant lui, et dans les formes prescrites par la loi du 18 juillet 1837 et l'ordonnance royale du 14 novembre suivant, à l'adjudication des travaux ci-dessus indiqués, dont les devis s'élèvent ensemble, en dépenses prévues et imprévues, à la somme de . . . 4,837 fr. 31 c.

Cette adjudication se fera par voie de soumissions cachetées, à tant pour cent de rabais du montant des devis estimatifs.

Les soumissions, écrites sur papier timbré et cachetées, pourront être remises, jusqu'au jour de l'adjudication, à midi, au secrétariat de la Mairie, où sont déposés, pour être communiqués aux soumissionnaires, les devis des travaux, ainsi que le cahier des charges, clauses et conditions de cette adjudication.

Fait à la Mairie de la Guillotière, le 14 mars 1840.

Le Maire de la ville de la Guillotière,
GRILLET fils.

Par jugement du tribunal de commerce, en date du 28 février dernier, le sieur Jean Desroyaux, ancien boulanger à la Guillotière, a été déclaré en faillite. — Syndic, M. Chevillard.

Par jugement du même tribunal, en date du 6 mars, le sieur François-Jacques Tarnot, charron, demeurant pareillement à la Guillotière, rue des Trois-Rois, a aussi été déclaré en état de faillite. — Syndic, M. Brirot.

Ces jours derniers, un vol à l'aide d'effractions a été commis dans le grenier du S..., rue Flesselles, n. 4.

Les objets volés consistent en un poêle de fonte, 4 chaises neuves et des sacs de toile, contenant de la laine à matelas.

Bien que nous ayons signalé comme exemple, dans notre n. de dimanche dernier, l'arrestation d'un individu pris en flagrant délit de vol dans l'un des troncs de l'église St-Jean, les industriels ne nous ont pas tenu compte de l'avis, car un vol de même nature a été commis le lendemain ou le sur-lendemain dans la même église. Le coupable est un Piémontais de l'âge de 31 ans, qui se dit l'hercule du midi. Il est allé de suite faire cause commune avec son devancier, c'est-à-dire qu'il a été immédiatement écroué dans la maison d'arrêt.

Le tribunal de commerce, par jugement du 28 février, a déclaré en faillite le sieur S.... O...., marchand-toilier, rue Mercière. — Syndic, M. Brirot.

Le même tribunal, par jugement du 3 mars courant, a pareillement déclaré en faillite MM. De-

casse, Miège et Cie, marchands-fabricants d'étoffes de soie, rue des Capucins. — Syndic, M. Laforge.

Les nommés J.-B. Lièvre, Philippe Jambon, Pierre Matray et Claude Pardon, accusés de cinq vols avec circonstances aggravantes, ont comparu devant la cour d'assises du Rhône, dans l'audience du 14 du mois courant. Le premier a été acquitté à la faveur d'un alibi; Jambon a été condamné à 10 ans de travaux forcés, avec exposition; Matray à 6 ans de réclusion; et Pardon à 5 ans d'emprisonnement.

Dans l'audience du 16 mars, la cour d'assises a jugé le nommé Ferdinand Perrin, prévenu d'assassinat et de tentative de vol, commis il y a quelques temps dans une maison de la rue Ecorche-Bœuf. Perrin, déclaré coupable, a été condamné à la peine de mort.

La cour d'assises, dans l'audience du 17 mars, a acquitté le nommé Louis-Antoine Mercurin, âgé de 36 ans, ouvrier chez M. Guyot, imprimeur-libraire, et prévenu de vol.

Le même jour, Joseph Girou, peintre en bâtiments, âgé de 34 ans, et forçat libéré, déclaré coupable de vol à l'aide de fausses clés et d'effraction, a été condamné à 20 ans de travaux forcés et à l'exposition

FEUILLETON.

UN BAL PAR SOUSCRIPTION.

Carnaval se meurt, carnaval est mort!

(BOSSUET.)

Qu'est-il devenu ce joyeux temps de folies, d'intrigues et de bals masqués? Il y a huit jours à peine, carnaval se pavanait encore à Lyon, étalant ses mille costumes divers, engueulant les passants pour la plus grande béatitude du bon public, et se permettait, dans la contredanse, le léger balancement de hanches, décoré du nom pittoresque de cancan.

Maintenant il a plié ses guenilles, il a fermé son catéchisme poissard, il a coupé court à toutes ses intrigues, et il est redevenu gros Jean, comme devant.

A l'heure qu'il est, que reste-t-il de cet heureux temps?

A quelques-uns il reste des souvenirs pleins de charmes et qui bercent l'esprit comme un rêve gracieux.

Au plus grand nombre, il ne reste que des regrets.

Laissons les regrets de côté et rappelons nos souvenirs. En voici un qui, je l'espère, ne vous déplaîra pas.

Il y a six semaines de cela, c'est-à-dire, en plein carnaval.

C'était le premier février, jour du premier bal par souscription : depuis une heure je me promène dans la salle la plus délicieuse du monde, et à peine revenu de mon admiration, je commençais à reporter mon attention sur la foule élégante des masques qui m'entouraient, lorsque mes yeux se fixèrent sur une femme qui marchait devant moi, mollement suspendue au bras d'un cavalier. Cette femme n'avait pour tout déguisement qu'un ample domino en satin bleu, serré à la hauteur de la taille, avec un cordon de soie de la même couleur. Sa figure était protégée contre les regards indiscrets par un de ces petits masques appelés loups, en velours noir. Ce loup qui, laissant le front à découvert et ne descendant que jusqu'au dessus de la lèvre supérieure, était garni d'une blonde pareillement noire, était bien l'invention de la plus exquise coquetterie.

Et puis, sous ce domino, on devinait, à la seule démarche, aux simples gestes, une tournure si délicate, une taille si fine et si arrondie, des hanches si bien dessinées, un buste si pur et des épaules si belles, que, sans réflexion, et comme entraîné par une vision, je suivis machinalement cette femme.

Au bout d'un moment je ne sais quel souvenir confus l'aspect de ce domino excita en moi, mais il me sembla, tout-à-coup, que cette tournure et cette voix si douce (car j'avais pu l'entendre), ne m'étaient pas inconnue; long-temps j'essayai en

vain de démêler l'idée qui se brouillait dans ma tête, et après bien des efforts, de désespoir, j'allais abandonner le bal, lorsqu'une dernière idée me retint : j'avais deviné la femme sous le masque.

Je me remis, d'un air triomphant, à la poursuite du beau domino bleu, et l'abordant d'un air railleur :

— Eh bien! lui dis-je, y a-t-il long-temps que tu as quitté Paris?

Pour toute réponse à mon apostrophe, la belle à qui je m'adressais me toisa du haut en bas, et secouant la tête, me répondit :

— Mon ami, tu te trompes, tu ne me connais pas.

— Cependant, beau masque, si tu veux accepter mon bras, je vais te dire l'histoire de ta vie entière.

— Ah! parbleu, reprit-elle vivement en prenant mon bras, je suis curieuse de savoir comment tu t'en tireras.

Nous fîmes ainsi le tour de la salle, et le contact de cette femme avait pour moi je ne sais quoi de si énervant, que, tout entier à mon émotion, je ne songai pas à parler.

— Il paraît, dit-elle malicieusement en en fixant sur moi ses grands yeux, que tu es après forger mon histoire, car j'attends : d'abord, quel est mon nom? Je serais bien contente de connaître mon nom.

— Tu t'appelles Mathilde T...

DÉPÔT DE MENDICITÉ DE LA VILLE DE LYON.

Mouvement de la population du 1er au 15 mars.

Effectif au 1er mars. 111 hom.
136 fem.
Admis pendant la quinzaine. 8 hom.
2 fem.

Total. 248

Sortis pendant la quinzaine. 9 hom.
3 fem.

Effectif au 16 mars. 110 hom.
135 fem.

Total. 245

Dimanche dernier, la caisse d'épargne a reçu la somme de 38,051 fr versée par 79 déposants. Elle a remboursé 26,004 fr. à 106 personnes : 64 nouveaux livrets ont été remis.

Samedi soir, la condition publique pour les soies a placé le numéro 409 du mois courant.

Le 15 de ce mois, un individu paraissant dans un état d'ivresse, a été arrêté au théâtre du Gymnase, troublant la tranquillité publique. Cet homme a gravement injurié le commissaire de police de service, et a opposé une résistance opiniâtre aux surveillants de nuit qui l'ont conduit au poste de la préfecture. On assure qu'il a été mis à la disposition de M. le procureur du roi.

Le 16 mars courant il a été enlevé de dessus une charette qui stationnait sur la place des Cordeliers, un ballot contenant de la draperie. Ce ballot est marqué des lettres PP. n. 1246.

Le maire de la ville de Lyon donne avis, qu'à dater du 20 courant, il sera à différentes intervalles, répandu sur les quais, places, rues et carrefours de la ville, un poison préparé pour la destruction des chiens errants : en conséquence, toutes les personnes qui désirent conserver leurs chiens, sont prévenues qu'elles doivent les tenir enfermés, ou si elles veulent les laisser sortir, les museler, ou les conduire en laisse, et ce, sous peine de demeurer responsables des accidents qui pourraient résulter de l'inobservation de la présente ordonnance.

EXTRAITS DES JOURNAUX.

AFFRIQUE FRANÇAISE.

EXPÉDITION DE CHERCHEL.

Alger, le 8 mars.

Nous avons remarqué aujourd'hui beaucoup de mouvement parmi les troupes et dans les magasins du gouvernement ; 200 chariots ont pris du vin, du biscuit et des munitions de guerre et sont

Un éclat de rire accueillit mes paroles. Mais je ne vis là dedans qu'un moyen bien usé de me faire prendre le change, et plus que jamais attaché à mon idée fixe, je poursuivis :

— Te rappelles-tu les belles soirées que nous avons passées ensemble, l'hiver dernier ? et nos châteaux en Espagne au coin de ton feu, et ces petits soupers renouvelés du 18^{me} siècle, dans ton boudoir. Oh ! quel heureux temps ! tu m'aimais alors, et moi, Mathilde, moi, ah ! je t'adorais comme une divinité. C'est que tu étais si belle, si spirituelle et si bonne !

A mesure que je parlais, m'animant à l'idée des souvenirs que je retraçais, j'en vins à me croire encore aux pieds de cette femme que j'avais tant aimée.

Quant à celle à qui j'adressais ces paroles, elle ne put entendre sans émotion des regrets exprimés d'une manière aussi pathétique. Son regard attaché sur moi prit quelque chose de plus doux et de plus caressant, sa main serra mon bras, et tout bas, d'un air d'intérêt, elle murmura :

— Continue.

— Eh ! mon Dieu, que veux-tu que je te dise ? tu sais bien comment ce beau rêve a fini : tu as préféré l'ambition au bonheur, tu as écouté les promesses de cet infâme Anglais, et un jour on me remit une lettre où tu m'apprenais ton départ. C'est toi-même qui voulus me mettre le poignard au cœur !

allés stationner sur la route de Douéra où ils attendront les autres prolonges et les mulets du convoi.

Des détachements de cavalerie venus de France sont partis pour Douéra ; ils doivent coopérer à l'expédition de Cherchel qui se mettra en route dans la nuit de mardi ; les troupes que l'on doit employer à cette expédition font leur mouvement de concentration sur Douéra et Coleah. Le 3^e bataillon du 41^e de ligne et le 1^{er} du troisième léger ont reçu l'ordre ce matin de se tenir prêts à se mettre en route au premier signal.

Huit chariots d'artillerie venant de Douéra ont déposé à l'hôpital de la Salpêtrière une soixantaine de malades provenant des camps de Blidah, Coleah et Bouffarick ; les hôpitaux de ces camps ont été évacués pour faire place aux malades et aux blessés que la colonne expéditionnaire pourra fournir.

Douze caissons d'artillerie, chargés de munitions et de projectiles et suivis de forges, le tout entraîné par des chevaux magnifiques, viennent de traverser la place du Gouvernement pour se rendre sur la route de Douéra ; ils étaient escortés par une foule de curieux.

A huit heures du soir, 50 chevaux d'artillerie sont partis de l'arsenal chargés d'outils, pioches, pelles, etc.

Du 9. — Toute la nuit nous avons entendu défilé des troupes, artillerie, génie, etc. A la pointe du jour, un convoi composé de 350 charrettes et de 800 mulets s'est mis en marche.

Tous les officiers généraux font leurs préparatifs de départ ; le maréchal se mettra en route demain.

Les officiers qui étaient ici en permission ont reçu l'ordre d'aller sans retard rejoindre leurs régiments qui ont fait un mouvement pour se rapprocher de la Chiffa ; il paraît que chaque régiment fournira un ou deux bataillons, et l'expédition sera forte de 12,000 hommes environ. M. le maréchal de camp de Dampierre vient de partir pour Douéra avec son état-major et une escorte d'un demi-escadron du 5^e hussards.

Du 10. — Il est encore parti des troupes toute la nuit. A 7 heures du matin, le 1^{er} bataillon du 3^e léger s'est mis en marche. Un moment après, le maréchal, en calèche et escorté par 50 gendarmes, sabre au poing, est parti pour Douéra ; il a été suivi presque immédiatement par le général de Rumigny et son état-major.

Il n'y a presque plus de soldats dans Alger ; le dépôt du 41^e fait le service de la place.

Les bateaux à vapeur le *Sphinx* et le *Tonnerre* sont entrés dans le port pour embarquer des munitions de guerre, des bombes et des boulets ; ces bâtiments remorqueront des transports chargés de vivres, et bombarderont Cherchel par mer ; ils ne prennent pas de troupes de débarquement.

La colonne expéditionnaire entrera probable-

— Pauvre garçon ! aimer ainsi et être trahi ! tu as bien souffert !

— Oh ! oui, j'ai souffert long-temps ! mais toi, Mathilde, as-tu été heureuse à Paris ? Pourquoi es-tu de retour à Lyon ? Aurais-tu quitté ton Anglais ? reviendrais-tu reprendre tes petits appartements si mystérieux et si coquets avec leurs mille objets de fantaisie et de luxe ? Oh ! si tu revenais comme l'Enfant Prodigue, il y aurait encore un jour de fête pour manger le veau gras. Je te pardonnerais tout le passé.

— Tiens, interrompit le domino bleu, ne parlons plus de cela. Ne trouves-tu pas, reprit-il en faisant un effort sur lui-même pour recouvrer sa gaieté, que pour un bal masqué, notre conversation est bien triste ?

— On se laisse aller si facilement aux idées qui ont quelquel rapport avec les sentiments que l'on éprouve !

— Voyons, sois plus gai, ou je t'abandonne.

Je ne vis dans cet ordre que le désir qu'elle avait d'éloigner de sa pensée un souvenir qui n'avait pour elle aucun intérêt.

Quoiqu'il en soit, je parvins à me maîtriser assez pour chasser peu à peu mes pensées lugubres, et la vivacité, la grâce ainsi que l'esprit de mon interlocutrice aidant, j'en vins bientôt à reprendre toute la gaieté folle et insouciance qui forme le fond de mon caractère.

Nous parlâmes un peu de *omni re scibili* et qui-

ment dans Cherchel l'arme au bras ; car les Arabes compromis dans l'affaire du *Frédéric-Adolphe* ne les attendront pas, et les autres habitants n'opposeront aucune résistance ; on ne sait pas encore si l'intention du maréchal est de conserver cette ville, ou de la détruire.

On dit que pendant cette expédition, une colonne réunie à Blidah s'emparera du col de Ténia et s'y établira. Au retour de Cherchel, la colonne remontera vers Blidah faisant des *razzia* sur son passage.

Le temps est magnifique, et l'expédition partira de Douéra et de Coleah dans la nuit de mercredi.

Au prochain courrier, nous aurons peut-être reçu des détails sur les premières opérations de nos troupes.

M. le maréchal Valée va coucher ce soir à Coleah où l'on a réuni les troupes et le convoi pour l'expédition de Cherchel. Il emploiera la journée de demain à organiser la colonne, et se mettra en marche dans la nuit du 11 au 12. De Coleah à Cherchel il y a un trajet de dix lieues qui peut être franchi en 10 heures de marche, et la colonne couchera le 12 dans Cherchel.

FAITS DIVERS.

Yanaon, comptoir français de la côte d'Orissa (Inde), à cent lieues environ de Pondichéry, sur le Godavery, et à dix lieues de l'embouchure de ce fleuve, vient d'être le théâtre d'une épouvantable catastrophe.

Voici comment s'exprime une lettre de Pondichéry, dont la date est du 22 janvier :

« Il faut que je vous raconte maintenant les détails d'un événement qui, en novembre dernier, est venu désoler nos contrées : un épouvantable coup de vent a éclaté sur la côte d'Orissa, là même où se trouve un de nos établissements français, le comptoir d'Yanaon : la violence du vent a été si grande, qu'elle a entraîné la chute de presque toutes les maisons de la ville blanche et de la ville noire, le même sort a été nécessairement partagé par les établissements voisins anglais, tel que Coringui, etc.

« Plusieurs personnes sont tombées victimes de ces funestes accidents ; rien n'a pu arrêter tant de violence ; les arbres ont été arrachés du sein de la terre ; les habitants se sont empressés de désertir la ville pour chercher un refuge dans les campagnes ; les malheureux fils croyaient échapper à une mort certaine en fuyant leurs maisons qui tombaient sous les efforts de la tempête ; un malheur plus terrible encore les menaçait et allait bientôt les frapper ; en effet, vers dix heures du soir, la mer bouleversée jusque dans ses plus profonds abîmes, a bientôt franchi ses limites : un bruit effrayant, auquel rien ne peut se comparer, a annoncé le détachement de ses eaux, qui ont envahi

busdam aliis, de tout ce que l'on peut savoir et d'autres choses encore, et maintes fois je fis en moi-même la réflexion que l'air de la capitale avait encore ajouté de nouveaux charmes à l'esprit fin et délicat de Mathilde.

La fin du bal approchait ; je réclamais vivement le droit d'accompagner mon beau domino. Il refusa avec autant de persistance, qu'outré de de cela je lui dis avec fermeté :

— Tu ne veux pas que je t'accompagne, parce que tu désires me cacher la rue et la maison que tu habites. Eh bien ! pars avec qui tu voudras ; mais je te suivrai, dussé-je aller au diable !

— Monsieur, s'écria cette femme d'un ton suppliant, ne faites pas une chose comme cela.

— Je te suivrai, je le jure, repris-je avec plus de force. Car vois-tu, Mathilde, continuerai-je d'une voix plus douce, je t'avais oublié, mais depuis cette nuit, je t'aime plus que jamais, tu me parais plus belle et plus séduisante encore, il y a auprès de toi je ne sais quel charme qui fascine. Je t'adore ; il faut que je te revienne.

— Vous voulez donc me perdre ! Eh bien ! puisqu'il n'y a aucun moyen de me sauver, je me confie à votre loyauté ; mon sort est entre vos mains. Je ne suis pas cette Mathilde que vous aimez.

— Qui êtes vous donc, m'écriai-je avec surprise ?

— Qui je suis, Monsieur ? je suis Mad.

— Quoi, la femme d'un de nos négociants !

la ville de Coringui et Yanaon, puis se sont précipitées avec fureur au milieu des terres; il est impossible de décrire ici les ravages que la mer a faits: tout, absolument tout a été détruit, emporté; la mer est allée baigner les murs de la grande pagode, située à quinze milles de l'ouest d'Yanaon.

« Vers deux heures du matin, les eaux se sont retirées, mais presque avec autant de violence qu'elles en avaient mis pour arriver.

Dix mille cadavres ont été trouvés gisant sur la terre ou dans les canaux que la mer en se retirant avait desséchés.

On présume que 5 ou 6,000 cadavres ont été entraînés par les eaux, ainsi que de nombreux troupeaux de bœufs, des chevaux, des chiens et une quantité prodigieuse de reptiles.

« S'il faut vous donner une idée de cette terrible catastrophe, voici un fait qui vous convaincra que rien dans ce triste récit n'est exagéré. Un choulia, bâtiment qui fait les voyages de la côte de l'est, a été retrouvé dans l'intérieur des terres à quinze milles, tout près d'un pagotin (petite pagode).

Rien n'est affreux comme les détails de cet événement.

Rez-de-chaussée, étage, tout a été envahi par la mer; les habitants ont été obligés, les uns de se suspendre aux poutres, les autres de se placer sur les armoires; encore se trouvaient-ils dans l'eau jusqu'à la ceinture, et c'est dans cet état qu'ils ont passé toute une nuit!

« Tout a été dévasté; la mer a tout emporté; aussi la plus grande misère a succédé à cette grande calamité: des maladies pestilentielles se sont déclarées; la présence d'un si grand nombre de cadavres, qu'on n'a pu brûler ou ensevelir que fort tard, devait produire ce nouveau, ce désastreux résultat. »

Par suite des troubles qui ont eu lieu sur le marché aux grains à Autun, le 3 janvier dernier, 42 individus, hommes et femmes, compromis dans cet affaire ont été jugés par le tribunal de police correctionnelle.

2 ont été acquittés. — 2 ont été condamnés à 3 mois de prison. — 3 à 2 mois. — 1 à 6 semaines. — 7 à 1 mois. — 3 à 3 semaines. — 3 à 20 jours. — 1 à 16 jours. — 6 à 15 jours. — 3 à 10 jours. — 2 à 8 jours. — 8 à 6 jours. — 1 à 5 jours.

Une ordonnance du roi vient de soumettre toutes les brigades de gendarmerie de France à l'uniforme de la gendarmerie du département de la Seine. En conséquence, le chapeau à cornes sera remplacé d'ici à quelque temps par le schako pour la gendarmerie à pied, et par le bonnet à poil avec visière pour les gendarmes à cheval.

Les messageries Laffitte et Gaillard ont été condamnées à payer une somme de 15,000 fr. au sieur Ferrand, voyageur blessé par suite de a

— Oui, monsieur, j'ai voulu voir un bal par souscription, et comme mon mari me défend de sortir seule, et n'a pas voulu m'y conduire, j'ai été obligée d'avoir recours à la ruse. Hélas! j'en suis bien punie.

— Ne craignez rien, madame. je vous jure un secret inviolable, de plus je vous demande pardon de vous avoir prise pour une femme d'un rang bien inférieur au votre.

— Cela est permis au bal masqué, reprit-elle en souriant, d'ailleurs, d'après ce que vous avez dit, vous m'avez prise pour une jolie femme, c'est assez flatteur pour que je vous pardonne.

— Maintenant, madame, pour prix de ma discrétion j'ai une prière à vous faire.

— Laquelle?

— Revenez au bal par souscription.

— Je vous le promets.

— Merci, oh! merci, madame. Et de cette nuit si heureuse, quel souvenir emporterai-je?

Elle tira de son bouquet une branche de myrthe et me la tendit.

Je saisis la main la plus mignonne du monde et je la pressai sur mes lèvres.

Quant à la branche de myrthe elle repose sur ma cheminée, et je veux la conserver comme un précieux talisman et un bien doux souvenir.

Paul PRÉAUD.

négligence d'un conducteur de leur administration.

On a posé hier les coins aux balanciers de la Monnaie pour frapper une magnifique médaille commémorative du brillant fait d'armes de Mazagran; d'un côté sont les noms des 123 braves, de l'autre la vue du combat. Cette médaille, exécutée sur dessins et renseignements donnés par le ministre de la guerre, est de M. Borrel.

Dans quelques jours elle paraîtra au Musée monétaire.

On se rappelle l'accident survenu l'an dernier à une maison de Reims qui a perdu 40 à 50,000 flacons de champagne par suite de l'écroulement des caves. Le même malheur a failli arriver, il y a quelques jours, à la maison Wibert et Greno, qui n'a eu que le temps de retirer les vins des caveaux dont les voûtes menaçaient ruine.

Une souscription vient d'être ouverte dans les rangs de la garde nationale de Paris et de la banlieue pour contribuer à l'érection d'un monument destiné à perpétuer le beau fait d'armes de Mazagran.

MM. les colonels des légions se sont chargés de centraliser les souscriptions de chacune d'elles.

M. le maréchal commandant-supérieur s'est empressé de donner son assentiment à ce haut témoignage de la sympathie de la garde nationale de la Seine pour notre brave armée, en faisant inscrire son nom en tête de la souscription.

Un incendie vient de détruire 24 maisons de la commune de Creutzvald (Moselle); il y a 3 ans, les mêmes malheureux avaient été incendiés par le feu du ciel, et à peine leurs maisons étaient-elles relevées, que deux heures ont suffi pour les faire disparaître de nouveau. Rien n'a pu être sauvé; le vent d'est, qui soufflait avec fureur, a fait embraser les 24 maisons à la fois; le feu prit à 4 heures, et à 8 heures il ne restait plus que les débris des 24 habitations, et 26 familles qui les occupaient sont sans pain et sans asile.

Vendredi soir, un habitant de Varange, canton de Geaillis, étant à l'affût, a tiré imprudemment un coup de fusil sur un individu qui était en chasse avec lui, et l'a blessé mortellement. Il est allé de suite faire sa déclaration aux autorités; on dit qu'il a été amené dans les prisons de cette ville.

On mande de Troyes, 10 mars:

Un crime épouvantable vient encore d'effrayer la commune d'Estissac, autrefois si paisible, et qui passait avec raison pour une de celles qui fournissent le moins de criminels aux cours d'assises.

Voici le fait:

Le nommé Langlois, résidant à Thuisy, commune d'Estissac, voit entrer chez lui, vendredi, vers sept heures du soir, le nommé Georget, marchand de vaches, avec lequel il était en marche les jours précédents. Celui-ci l'aborde amicalement et lui demande des nouvelles de sa santé; au moment où Langlois se lève pour lui offrir un siège, il lui plonge un couteau de boucher dans le ventre. Il essaie en même temps d'étouffer ses cris en appuyant sa main sur la bouche de sa victime. Langlois, quoique mortellement blessé, lui mord la main avec tant de force, qu'il se casse une dent. Alors une lutte s'engage entre eux. Langlois a le courage de retirer le couteau qui vient de le percer, et l'enfonce dans le dos de son assassin qui, craignant d'être découvert, s'enfuit, laissant son couteau, sa casquette et son fouet. Les voisins accoururent au bruit et prodiguèrent leurs soins au blessé. Ce malheureux, de la bouche duquel on a recueilli tous ces détails, expira le lendemain matin vers les six heures. Quant à Georget, quoique grièvement blessé, on croit qu'il survivra à cette blessure. On présume que ce crime a été commis avec l'intention de voler; mais quand même l'auteur eût réussi, il aurait été trompé dans son espoir, car l'argent de Langlois était enfoui dans la terre. Aujourd'hui, le procureur du roi, le juge d'instruction et un médecin sont arrivés: Georget n'a pu nier son crime, mais

ses souffrances ne permettent pas de le transporter à Troyes.

Houdaille, dont nous annoncions le mois dernier le double parricide et la fuite, vient de se faire justice en se donnant la mort. Ce misérable, après avoir erré dix jours entiers à travers les bois et les campagnes, aux environs d'Avallon, est revenu à la maison paternelle, et là, sur le théâtre même de son crime, il s'est pendu, tandis que son frère et les autres habitants de la maison étaient occupés aux travaux des champs.

Un événement tragique, qui a jeté la ville de Saint-André-de-Cubzac dans la consternation, a eu lieu le 11 mars. Un jeune homme, nommé F..., cuisinier de bord, aimait une jeune personne de la ville. Ne pouvant parvenir à l'épouser, il conçut le funeste et criminel projet de mettre fin à ses jours. Il s'introduisit furtivement dans la maison, armé d'une paire de pistolets et d'un couteau. Il s'y tint caché toute la nuit, et pénétra le matin dans la chambre de la jeune personne. Là, devant elle, la menace de lui arracher la vie eut son exécution: un coup de pistolet la renversa sur-le-champ, et un second coup dirigé contre lui mit fin à ses jours. La jeune personne, très dangereusement blessée, n'est pas restée sur le coup, mais son état laisse peu d'espoir de la sauver.

TRIBUNAUX.

L'HONNEUR OUTRAGÉ.

En fait de susceptibilité sur le point d'honneur en général, et sur l'honneur de son front en particulier, Din le chiffonnier ne le cède à personne. Mme Din, la chiffonnière, a écouté les galants propos d'un récurer d'égoûts qu'elle n'a trouvé que trop avenant avec ses grosses bottes. Din a fait arrêter sa femme et son complice, et les a traduits bel et bien en police correctionnelle. Il vient aujourd'hui à l'audience raconter son cas.

— Pour lors, dit-il, je m'ai entr'aperçu que madame mon épouse se dérangeait. J'ai suspecté la manigance, et au lieu d'aller faire ma tournée de nuit, je me suis mis aux aguets. J'ai vu madame mon épouse fuir le lit conjugal et aller d'un pied léger chez ce grand gueux que vous voyez là; je connais mes droits, j'ai été chercher la garde et voilà!

M. le président. — Vous avez trouvé votre femme en flagrant délit?

Le chiffonnier. — Oui dà! mon bon monsieur, comme vous dites fort bien; ce sont mes particuliers qui ont été penauds. Madame Din, vous m'avez fait des traits, et je ne vous manquerai pas.

M. le président. — Ainsi vous portez plainte contre votre femme et son complice?

Le chiffonnier. — Oui dà! mon bon monsieur, et je vous prie de punir l'infidèle. Ce n'est pas que je veuille être sans pitié pour elle: je t'aime toujours, et quand tu auras été assez punie, je te rouvrirai mon cœur. Tu retrouveras ton fidèle Edouard, si tu te repens comme il faut, et si tu me promets d'être sage à l'avenir.

La prévenue. — M. Din, vous savez que je vous ai demandé grâce, et que je vous ai tout promis.

Le chiffonnier. — Oui dà, et j'y compte; mais ça ne me suffit pas, il faut manger un peu de prison; ça vous calmera les sens. Ensuite nous verrons.

La prévenue. — Mon bon Din, mon brave époux, vous m'avez promis de me pardonner mon inconséquence.

Le chiffonnier. — Et je vous le promets toujours; mais ça ne peut pas s'arranger comme cela. L'honneur avant tout. Vous retournerez à St-Lazare, s'il plaît à ces messieurs, et plus tard nous verrons. J'ai bien l'honneur de vous saluer. (A demi-voix, en se retirant): Je m'évade de peur de me laisser attendre. Il faut du courage dans des gueux de moments comme ça.

Le tribunal condamne les deux prévenus à trois mois d'emprisonnement.

La prévenue à son mari qui quitte la salle. — Ohé! Din, mon doux homme! viens me voir dimanche, je te conterai bien des choses.

Le Rédacteur responsable, PAUL PRÉAUD.

Principes Politiques :

LA LIBERTÉ de la France et sa GRANDEUR.

LA LIBERTÉ, mais pour tous les citoyens français, tous éligibles, tous électeurs, tous égaux devant la loi.

LA GRANDEUR, mais comme avant Waterloo, avec notre position de puissance du premier ordre et nos frontières naturelles du Rhin.

En résumé, à l'intérieur, à l'extérieur, la FRANCE libre et forte, l'intérêt du PEUPLE et le souvenir de NAPOLEON.

On s'abonne directement, et par correspondance, au Bureau du *CAPITOLE*, rue Saint-Pierre-Montmartre, 17; chez les principaux Libraires, et à tous les bureaux de Poste et de Messageries, sans augmentation d^raprix. (Toute demande doit être affranchie.)

ANNONCES.

LIBRAIRIE.

OMNIBUS

DU CITADIN ET DU VOYAGEUR,

POUR CONNAÎTRE

Le Prix des Courses en Fiacre, Cabriolet, Omnibus, et le stationnement de ces diverses voitures;

AUGMENTÉ

De la liste des Messageries pour tous pays, Bateaux à vapeur sur le Rhône et la Saône, Chemin de fer, etc.,

Et de celle des Hôtels, Bains, Cafés, Théâtres, Cabinets littéraires, Musées, Bibliothèques, Tribunaux, Administrations, et autres établissements utiles;

Avec un petit Indicateur des principaux Négociants.

IN-TRENTE-DEUX. PRIX : 50 CENTIMES.

EN VENTE, à la Librairie de Chambet aîné, quai des Célestins, angle de la rue d'Amboise.

MANUEL GÉNÉRAL

De comptabilité financière, administrative, civile et commerciale;

SUIVI

DE LA NOMENCLATURE GÉNÉRALE

DES CHEFS-LIEUX DE DÉPARTEMENTS,

ARRONDISSEMENTS ET CANTONS DU ROYAUME,

AVEC LA DÉSIGNATION DES BUREAUX DE POSTE, DES RE-
LAIS ET DE LA POPULATION,

EN VENTE:

A la Librairie de CHAMBET aîné, Quai des Célestins.



Fabrique et dépôt d'ombrelles et de parapluies à des prix très-modérés, grande rue Mercière au coin de l'allée de l'Argue.

PATE PECTORALE ET SIROP PECTORAL

DE NAFÉ D'ARABIE,

Contre les Rhumes, Catarrhes, Enrouements, Coqueluches, Asthmes et Maladies de Poitrine.

RACAHOUT DES ARABES.

Seul aliment approuvé pour les Convalescents, les dames, les enfants et toutes les personnes faibles de l'estomac.

Au dépôt général de la Pharmacie des Célestins; chez Vernet, place des Terreaux; Claraz, rue Neuve, à Lyon.

HOTEL D'AVIGNON.

On loue des chambres au jour et au mois.

A toutes heures dîners à 1 fr. 25 c. et au-dessus, plus à la carte; grande rue Mercière, n° 56, au fond de l'allée, vis-à-vis la rue Thomassin.

SOMMÉ,

BOTTIER,

Rue Royale, n. 25 à Lyon,



Ci-devant rue Saint-Martin, 42, à Paris, désirant se fixer à Lyon et voulant se faire une clientèle en achetant et ne vendant qu'au comptant, prévient le public qu'il peut donner les chaussures les mieux conditionnées aux prix suivants :

Bottes de premier choix, faites d'avance, à toute épreuve.	18 f. » c.
Bottes de même qualité de commande, fortes ou fines.	19 »
Bottes en veau suisse, dit <i>castor</i> .	22 »
Remontage fin ou fort.	13 »
Ressemelage de bottes.	6 50
Souliers pour hommes, de 7 à.	9 »
Souliers d'enfants à la russe ou autres, de 3 à.	5 »
Souliers pour dames, escarpins en chèvre.	5 »
Souliers forts en veau ou en chèvre.	5 50

On peut visiter la marchandise, et l'on verra qu'il n'y a qu'une forte vente qui puisse encourager le sieur SOMMÉ à donner des bottes à ce prix.

A LOUER OU A VENDRE.

Jolie petite maison à louer ou à vendre, située Montplaisir, près de la Guillotière, route de Grenoble.

S'adresser à M. Rivière, au dit lieu.

On donnera toutes les facilités pour les paiements

A VENDRE DE SUITE,

Un fonds de cabaret, jouissant d'une belle clientèle, situé sur le plateau de la Croix-Rousse. S'adresser au bureau du journal.

CARLIER aîné, ayant été teneur de livres, pendant environ huit ans, dans la maison de MM. Favrel et Comp., rue du Caire, n. 30, et dans celle de MM. Javal et Comp., rue du Faubourg Saint-Martin, n. 82, à Paris, pouvant justifier de sa capacité, moralité et probité, désire trouver un emploi dans sa partie, soit pour quelques heures de la journée, soit pour l'emploi de tout son temps. S'adresser, pour plus amples renseignements, au bureau du journal.

AVIS AU PUBLIC.

M. Rousseau, du Gymnase, a l'honneur d'informer le public que son magasin de travestissement pour soirées et bals, vient d'être augmenté d'un grand nombre de dominos et costumes de modes sur les gravures les plus récentes des bals de l'opéra. On pourra commander chez lui des costumes qui seront confectionnés dans les 24 heures, place du Plâtre, 16, au 2^{me} à Lyon.

N. B. Grand assortiment de Masques.

FONDS A VENDRE

Un fonds d'auberge réparé à neuf, jouissant d'une belle clientèle située cours Lafayette. S'adresser au bureau du journal.

FONDS DE CAFÉ-CABARET à vendre, pour cause de décès, très bien décoré et très bien achalandé, situé rue de la Reine.

Pour les plus amples renseignements, s'adresser au bureau du journal.

CARNAVAL DE 1840.

Nous recommandons à nos lecteurs, le nouveau magasin de costumes, de bals, pour dames, tenu par Mad. Herguez, rue de la Préfecture, 10, à l'entresol. On y trouvera, dominos, habits de caractères en tous genres et dans les goûts les plus nouveaux. Mad. Herguez, se charge de faire confectionner tous les costumes qui seront commandés.

MALADIES

De Poitrine.

GUÉRISON DES RHUMES, TOUX ET CATARRHES,

Maux de gorge, enrouements, oppressions, épuisements, palpitations et toutes les maladies de poitrine sont guéries radicalement par l'usage plus ou moins prolongé du sirop de Stœchas d'Arabie. La haute réputation dont il jouit le dispense de tout éloge. — Prix : 4 francs et 2 francs le flacon, à la pharmacie de Perenin, rue Palais-Grillet, 25, à Lyon.

GUÉRISON

DES

Maladies Secrètes,

NOUVELLES OU ANCIENNES.

Dartres, gales, rougeurs à la peau, ulcères, écoulements, fleurs ou pertes blanches les plus rebelles, et de toute acroté ou vice dans le sang et des humeurs.

Par le Sirop Dépurgatif-Végétal de Séné.

Extrait du Codex Medicamentarius,

Approuvé par les Facultés de Médecine et de Pharmacie

PUBLIÉ PAR ORDRE EXPRES DU GOUVERNEMENT.

Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières et n'exige pas un régime trop austère.

PRIX : 5 FR. LE 1/4.

S'adresser à LYON à la PHARMACIE de la rue du PALAIS-GRILLET, n. 23.

A SAINT-ETIENNE, à la PHARMACIE-CHERMEZON, rue de la COMÉDIE.

SALON EGLINTOUN.

Cours permanent de Langues vivantes, places des Terreaux, n. 4.

Quatre professeurs recommandables à tous les titres, ont eu la pensée de se réunir et d'organiser un cours permanent de langues anglaise, italienne allemande et espagnole. Nous avons assisté à plusieurs leçons, et nous pourrions porter le jugement le plus favorable sur la clarté de leur méthode, sur l'habileté de leur enseignement, si l'affluence et le choix des auditeurs; empressés de répondre à leur appel, ne témoignaient mieux que toutes nos paroles de l'excellence de l'idée qui les a inspirés.

Nous engageons donc vivement les personnes désireuses de se livrer avec fruit à l'étude des langues vivantes à se hâter. Le salon Eglintoun sera bientôt trop petit, pour contenir la foule qui se presse d'y prendre place; on peut s'inscrire tous les jours, à l'adresse ci-dessus désignée, de deux à quatre heures.